

Le Saumonois

lesaumonois@yahoo.ca

Lac-au-Saumon

ISSN 1712-6304

1,25\$ courrier, 55¢ courriel, 50¢ kiosque

Le mercredi 6 avril 2011

Volume 8, numéro 3

lamatapedia.com/saumonois

Lac-au-Saumon : coût de déneigement.

PAR JEAN GUY PELLETIER

Le 26 janvier 2011, Jean-Philippe Thibault, rédacteur à L'Avant-Poste, titrait : *Amqui et Causapsca font bonne figure quant à leurs coûts de déneigement*. En 2008, Amqui déboursait 3 226\$ le kilomètre, se situant 11e sur 27 quant aux dépenses de déneigement dans les villes enregistrées à l'est du Québec. Causapsca, juste derrière Amqui, au 12e rang chiffrait 3 519\$ le kilomètre.

N'étant pas en reste, la Municipalité de Lac-au-Saumon

dans son cahier budgétaire Vol 7 no 1 du 3 février, y allait de ses propres statistiques ; 6 000\$ du kilomètre dans son secteur urbain, pour l'hiver 2009-2010, ce qui allait entraîner des changements dans les méthodes de déneigement comme celle, entre autres, de souffler la neige sur les terrains privés, ce que la loi permet.

En 2008, à ma 3ième année comme conseiller municipal, j'ai produit un rapport interne à l'intention de mes collègues sur le sujet, rapport que je reproduis ici :

30 octobre 2008

Enlèvement de la neige

Coût de l'activité	année 2007	Sources
Dépenses de fonctionnement :	232210	Rapport financier 2007 p38
Amortissement des immobilisations	10646	Rapport financier 2007 p47
Total	242856	

Dans ce montant est inclus le budget du déneigement des rangs donné à contrat pour une somme de

111344

* ce montant peut ne pas être tout à fait exact, il est extrait des tendances au 30.08.2007

Revenus associés à l'activité :

Transferts conditionnels		
Subv. Gouv. Enlèvement de la neige dans les rangs	76522	Rapport financier 2007 p33
Services rendus		
MTQ rue St-Edmond	37151	Rapport financier 2007 p35
Total	113673	

Kilomètres de voies déneigées (aller et retour - 2 voies) : Sources Direction générale
66 km rangs excluant rte de l'Amadou, et le rang Didier (6,6 km)
24 km secteur urbain incluant rg Didier
15 km St-Edmond
105 km total

Coût de l'enlèvement de la neige au km

$242856 - 113673 = 129183 / 105 = 1230\$/\text{km}$ en 2007

Suite/2

Selon la même méthode de calcul,
le coût au km a été de : 1093\$/km en 2006
931\$/km en 2005

Source : Indicateur de gestion 2006 p8

Précipitations : station : LAC HUMQUI

Source : Environnement Canada
http://climate.weatheroffice.gc.ca/climateData/monthlydata_f.html

Année :
neige en centimètres :

2005 2006 2007 2008 (jusqu'en mai)
320 327 528 348

Point d'analyse : la différence de coût entre 2007 et 2006 est de :
 $1230 - 1093 = 137 \times 105 \text{ km} = 14385\$$. Elle est à appliquer au travail fait en régie, secteur urbain incluant la St-Edmond, excluant le contrat pour les rangs qui est indépendant des précipitations. Elle est à reporter sur le km de voies : $24 + 15 = 39 \text{ km}$ de ce secteur. L'augmentation due aux précipitations de 2007 = $14385 / 39 = 369\$/\text{km}$ pour le différentiel de 200cm de neige entre 2007 et 2006 (entre autres), parce que nous devrions également tenir compte de l'augmentation des coûts d'opérations (salaires, essence, etc.) .

Retour au cahier budgétaire Vol 7 no1

Il serait utile d'ajouter une colonne, celle du réel 2010, aux deux colonnes qui font état des prévisions budgétaires 2010 et 2011, puisque 2010 est réalisé et les données disponibles.

page 4; Déneigement et emprise du chemin.

Quand on parle déneigement, on doit le faire en terme annuel : coût de déneigement pour l'année 2010, de janvier à décembre, selon les montants affectés pour l'année budgétaire ; non pour l'hiver 2009-2010.

Les kilomètres de voies déneigées se calculent sur l'aller et le retour. Ex.: pour 10 km de route, c'est 10 km à l'aller et 10 Km au retour, donc 20 Km de voies. Une voie est une subdivision de la chaussée permettant la circulation d'une file de véhicules.

Ref. indicateur de gestion 2007 page 5—Définition

Le coût de déneigement pour le secteur rural passe ainsi de 3665\$ à 1832\$ le km et celui du secteur urbain de 6000\$ à 3660\$. Si l'on reporte ces chiffres aux 105 kilomètres de voies à déneiger, le coût au kilomètre pour l'ensemble du territoire se chiffrerait à 2172\$ le km (valeur de référence seulement). Ce chiffre ne tient pas compte des transferts conditionnels, s'il y a lieu évidemment, non plus que de l'amortissement des immobilisations.

Dans les transferts gouvernementaux relatifs à des ententes (transferts conditionnels), un montant devait aller au déneigement dans le secteur rural. Peut être y a-t-il eu changement dans les ententes depuis 2009 puisque aucune somme ne vient diminuer les coûts associés à l'activité dans le calcul que l'on nous offre. Nous devrions être fixé lors du dépôt du rapport financier 2010 par la firme comptable prévu pour le 7 avril.

Le cahier budgétaire fait référence à des dépenses de 117 132\$ pour le secteur urbain. Je n'ai pas le détail, mais si on enlève du budget 2010 - Enlèvement de la neige : 276 797\$, celui du déneigement des rangs donné à contrat, 111 000\$ (±), on arrive à 165 000\$. Il y a un différentiel de 48 000\$ environ entre le 165 000\$ et le 117 000\$, ce qui doit représenter le montant que le



Dépôt de neige (en butte) au 30 mars, dans la cours du garage municipal. Il serait intéressant de connaître le nombre d'heures de souffleur, et les coûts associés, pour atteindre ce résultat.

MTQ (ministère des Transports du Québec) nous verse (revenu) pour le déneigement de la St-Edmond.

Aussi, je ne crois pas que l'on ait tenu compte de l'amortissement des immobilisations dans le calcul des coûts. Il est utile de rappeler, à ce chapitre, qu'en 2008-2009, la Municipalité a investi 315 766.04\$ dans l'achat d'un souffleur à neige et d'un camion avec équipement complet. Un des objectifs visés : répondre aux besoins de déneigement sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Dernière remarque : Il n'y a pas 885 mètres de trottoir dans la municipalité mais 2000 mètres : 1.2 km sur la St-Edmond, 0.5 km rue de l'Église, 0.3 km rues Gaudreau et Bouillon.

**FOURNIER & FILS**
Services thanatologiques

110, de l'hôpital
Amqui (Québec)
G5J 2J9

Tél.: 418.629.4431
Sans frais: 866.629.4431
Fax: 418.629.1983
info@gfournier.com

www.gfournier.com

Association québécoise d'entraide et de soutien aux personnes atteintes de maladies chroniques
L'association des généralistes de Québec

Une Maison de la Culture à Lac-au-Saumon.

PAR JEAN GUY PELLETIER

Les démarches vont bon train dans la sauvegarde du patrimoine littéraire et artistique de Bertrand B Leblanc, l'objectif étant de l'acquérir, le conserver et le mettre en valeur ici à Lac-au-Saumon. Le financement pour en faire l'acquisition est en voie de réalisation et l'entreposage pratiquement réglé.

Cependant si l'acquisition et la conservation locales s'avèrent à portée de main, le mettre en valeur représente une autre paire de manche. Deux endroits avaient été ciblés où mettre et rendre accessible ce patrimoine local : le Mémorial des Servantes Notre-Dame Reine du Clergé au 13 du Foyer et le futur centre d'archives Matapédien au sous-sol de l'église. Ces avenues sont inaccessibles pour l'instant et pour combien de temps ? Les Servantes du Clergé sont en pleine restructuration avec Lac-au-Saumon devenu la maison-mère de la communauté et le centre d'archives, si jamais centre d'archives il y a, ne sera pas à portée de main dans un avenir prévisible.

Reste l'option d'acquérir quand même le patrimoine, de l'entreposer



Desjardins
Caisse Vallée de la Matapédia

Siège social
15, rue du Pont
Amqui (Québec) G5J 2P4

418 629-2271



Danielle Doyer
Députée de Matapédia

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
26, boul. Saint-Benoît Ouest
Bureau 101
Amqui (Québec) G5J 2E2
Téléphone: (418) 629-1977
Télécopieur: (418) 775-6267
Courriel: ddoyer@assnat.qc.ca



Laval Tremblay
Président

264, boul. Saint-Benoît Est
Amqui (Québec)
G5J 2C5

Téléphone: (418) 629-4675
Télécopieur: (418) 629-3982
www.fene-tech.com

et éventuellement le mettre en valeur. À mon avis ranger dans le placard, en attendant que, est une avenue risquée. Une fois acheté et entreposé, la partie la plus importante de l'affaire : la mise en valeur d'un bien culturel qui a servi de support à l'écriture de romans et de pièces de théâtre qui mettent en lumière l'histoire locale, court le risque d'être oublié. On ne peut mobiliser un groupe de bénévoles durant des mois, voire des années, sur une telle option.

Un plan de mise en valeur devrait être exigé par les bailleurs de fonds éventuels auprès des promoteurs afin que les 3 éléments : acquisition, conservation, mise en valeur fassent un tout.

Personnellement je crois qu'il n'y a pas meilleur endroit pour mettre en valeur ce patrimoine que l'endroit où il se trouve présentement, la résidence de l'auteur qui, soit dit en passant, est à vendre. Il s'agirait de plancher sur la façon d'y arriver. Pourquoi pas une Maison de la Culture ici à Lac-au-Saumon !

Un "pensez-y bien"

Le gouvernement Harper a été renversé à la suite d'une proposition de l'Opposition qui l'accusait à juste titre d'outrage au Parlement, d'avoir refusé de fournir des informations pertinentes demandées par celui-ci, d'avoir trafiqué un/des rapport/s émanant de fonctionnaires d'un ministère ou d'un autre.

En d'autres termes : d'avoir conté des menteries en essayant de bien les habiller, de s'être comporté, d'un point de vue éthique, de manière trompeuse, croche. Tout citoyen se comportant de telle manière pourrait avoir à répondre devant la Justice de son comportement ; et il serait alors, vraisemblablement, sanctionné par une peine ou une autre.

Le gouvernement Harper vient d'être sanctionné pour ses malversations éthiques, c'est-à-dire pour son comportement inacceptable de *bum* législatif et exécutif. Des sondages indiquent par ailleurs qu'il pourrait être réélu. Et même former un gouvernement majoritaire. Ben voyons donc – récompenser ainsi des cachotiers qui ne pensent qu'à induire les gens en erreur afin d'as-

seoir leur pouvoir de nommer des sénateurs, par exemple, alors qu'ils avaient jadis fait campagne contre l'existence du Sénat en sa forme actuelle ? Je répète : ben voyons donc !

En cinq années de gouvernement minoritaire, le régime Harper a réduit la pratique démocratique canadienne à l'idée ratatinée, hautaine sinon tyrannique et méprisante que se fait monsieur Harper des règles parlementaires ; il a complètement défiguré à l'étranger l'image d'un Canada intelligent et compréhensif, le Canada des Casques bleus onusiens de Lester B. Pearson, disons. Il a plutôt valorisé le pétrole et sa descendance. Imaginez donc ce que tel gouvernement pourrait faire s'il devenait majoritaire.

Force est de le dire : le Canada de Harper n'a plus rien à voir avec l'image du Canada ainsi qu'elle fut construite au cours des cinquante dernières années, des années Pearson et Mulroney. Le Canada rêvé de Stephen Harper, c'est comme le hockey selon Don Cherry son ami grotesque : une parodie détestable de ce que nous souhaitons.

Renald Bérubé - Rimouski

Abonnez-vous